



REGLEMENT DE LA BRADERIE DU BEBE ET DE L'ENFANT

L'association Sources d'Eveil est organisatrice de la braderie du bébé et de l'enfant.

Une commission de 40% sera retenue sur le montant des ventes.

Chaque liste sera remplie par le déposant ou par un bénévole.

Les articles sont étiquetés. Les prix sont fixés en présence du vendeur.

Chaque vêtement déposé devra être très propre, en bon état, non démodé.

Les vêtements sont acceptés jusqu'à la taille 10 ans uniquement.
Les jeux de société comprendront la règle du jeu.
Les jouets seront en bon état, propres et **complets**.
Les « légo » et « playmobil » seront placés dans des sachets transparents.
Les jouets seront munis de piles pour tester leur bon fonctionnement. Les piles seront rendues après l'essai

Nous nous réservons le droit de refuser tout article qui ne serait pas conforme à ce minimum d'exigence.

Il ne sera fait ni échange ni reprise.

IMPORTANT : l'association Sources d'Eveil décline toute responsabilité en cas de perte, de détérioration, de vol ou d'incendie des articles déposés. Il ne sera fait aucun remboursement.

Nous attirons l'attention des déposants sur le fait que la bourse est un service rendu par des assistantes maternelles bénévoles de l'association Sources d'Eveil.

Le produit des ventes et les invendus pourront être retirés le samedi **de 19h00 à 19h30 UNIQUEMENT**.

Les produits et les invendus non retirés restent propriété de l'association Sources d'Eveil.